

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'un mémorandum d'entente

entre l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption
et la Commission jordanienne de l'intégrité et de la lutte contre la corruption



M. Mohamed Bachir Rachdi, Président de l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC) a reçu, le mardi 23 juillet 2024 à Rabat, Dr Muhannad Hijazi, Président de la Commission de l'intégrité et de la lutte contre la corruption au Royaume Hachémite de Jordanie, et la délégation l'accompagnant.

Lors de leurs entretiens, les présidents des deux institutions ont souligné leur ferme conviction que la coopération internationale et l'action commune en matière de prévention et de lutte contre la corruption contribueront de manière significative à la réduction de la propagation du phénomène aux niveaux national, régional et international.

Cette visite a été couronnée par la signature d'un mémorandum d'entente visant à renforcer la coopération et la coordination entre l'INPPIC et la Commission jordanienne de l'intégrité et de la lutte contre la corruption en matière de prévention et de lutte contre la corruption, notamment dans les domaines de développement de leurs capacités institutionnelles, de réalisation d'études et de recherches scientifiques et universitaires sur la corruption, les causes et les facteurs favorisant sa propagation, de renforcement des capacités des ressources humaines des deux institutions à travers l'échange de visites et l'organisation de programmes de formation spécialisés, le partage d'informations, de données et de statistiques et l'échange des expériences, des bonnes pratiques et des approches adoptées qui se sont révélées efficaces dans les domaines législatif et opérationnel, notamment en ce qui concerne l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des stratégies de lutte contre la corruption.

Il est à noter que la délégation jordanienne a tenu également, lors de son séjour au Maroc, des réunions de haut niveau avec des responsables de la Présidence du Ministère Public, de la Cour des Comptes et de l'Institution du Médiateur du Royaume, qui ont permis d'examiner les moyens d'améliorer la jouissance des individus et des groupes de leurs droits et libertés fondamentales et de concrétiser les principes de démocratie et d'Etat de droit.